

OPPORTUNITÉ

DEVENEZ GÉRANT D'UN ESPACE DE RESTAURATION UNIQUE À LA MAISON ÉCLUSIÈRE DE MEHUN-SUR-YÈVRE !



La ville de Mehun-sur-Yèvre lance un appel à projets pour l'exploitation de la Maison Éclésiastique de Reussy, située au niveau des jardins du duc Jean de Berry sur le parcours du Cœur de France à Vélo (Canal de Berry), entre Bourges et Vierzon. Après rénovation en profondeur de tout le bâti historique de la maison et son environnement immédiat, ce site servira de :

- Point de petite restauration (vente à emporter et sur place),
- Point relais vélo (réparation, stockage sécurisé, consigne à bagages),
- Point d'information touristique (guides, cartes, accès Wi-Fi).



Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 21 mars 2025 à 12h.

Ouverture envisagée : mi-juillet 2025.

Loyer à percevoir la première année (partie fixe) : 250 € HT/mois soit 3 000 € HT par an.

Contrat de bail commercial : 3 ans, renouvelable sur décision expresse de la commune de Mehun-sur-Yèvre.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE SUR LE CANAL DE BERRY À VÉLO

Localisation idéale sur l'itinéraire Cœur de France à Vélo, qui reliera Tours à Montluçon sur 330 km. En 2024, plus de 40 000 cyclotouristes ont emprunté Bourges-Vierzon.

UN PATRIMOINE D'EXCEPTION AU CŒUR DE LA DESTINATION BOURGES

- Labellisée Ville et Métiers d'Art et classé parmi Les Plus Beaux Détours de France.
- Une cité médiévale avec son Château Charles VI.
- Une cité porcelainière avec son pôle de la Porcelaine.

UN ATOUT MAJEUR AVEC BOURGES CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028

Cette distinction prestigieuse contribuera à attirer davantage de visiteurs et dynamiser l'économie locale en bénéficiant du rayonnement national et international de Bourges.

MEHUN-SUR-YÈVRE : PETITE VILLE AU CADRE DE VIE ATTRACTIF

 Ville historique de plus de 6 000 habitants, alliant tranquillité, dynamisme associatif et services de proximité (commerces, santé, éducation, sports).

 Un environnement naturel privilégié, idéal pour les balades et activités de plein air, grâce à la vallée de l'Yèvre et ses espaces verts.



Le dossier complet est à adresser en recommandé avec accusé de réception à **M. le Maire de Mehun-sur-Yèvre** (cachet de la poste faisant foi)

*M. le Maire de Mehun-sur-Yèvre
Service Tourisme et Culture
7 place Jean Manceau
18 500 MEHUN SUR YÈVRE*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER À :

Mme Eléonore Morel-Palantone.
tourisme.culture@ville-mehun-sur-yevre.fr
02 48 57 75 75